THE ISLAND REGULATORY AND APPEALS COMMISSION
Prince Edward Island
Île-du-Prince-Édouard
CANADA

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 27 novembre 2020 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 27 novembre 2020.

- Le prix de l'essence augmentera de 2,5 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel augmentera de 3,0 cents le litre respectivement.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 99,4 et 100,5 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 108,1 et 109,3 cents le litre.

Le prix maximum du mazout de chauffage sera de 77,1 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 4 décembre 2020.

La Commission souhaite informer l'industrie pétrolière et la population des modifications apportées au barème de prix du pétrole durant les Fêtes. Les ajustements de prix, normalement effectués chaque vendredi, auront lieu le jeudi 24 décembre 2020 et le jeudi 31 décembre 2020. Le calendrier régulier des ajustements de prix du vendredi reprendra le 8 janvier 2021.

—30—